L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 17 FEVRIER 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

RÉSIDENCE CENTRALE
DE CHOIX,
76 RUE DUMAINE,
ENTRE LES RUES
Royale et Bourbon.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 14, (nouveau No 138) rue Carondelet—JEUDI, 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, rendu le 13 avril 1893 et sig. le 19 avril 1893 et d'un ordre en date du 14 février 1895, les procédures d'une assemblée de famille en le 21 avril 1893, dans l'affaire ci-dessous de la propriété ci-après décrite ; à savoir :

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Water, Bordeaux et Lyons et le fleuve Mississippi, mesurant, conformément au dit plan fait par P. A. D'Hémécourt, en date du 28 janvier 1878, 150 pieds de face à la rue Water sur à peu près 600 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au fleuve Mississippi et tous les droits de la batture et accroissement y ajoutés.

Le chemin de fer Texas & Pacific passe sur la rue Water, et ensemble avec le fleuve lui donne des avantages pour le transport des marchandises ; sur la rue Tchoupitoulas est une nouvelle ligne de chemin de fer qui en convertit maintenant en chemin de fer électrique, donnera des facilités de transfert rapide, la rue Tchoupitoulas est la seule ruejavée avec des pierres carrées en ville jusqu'à l'avenue Napoléon, mesurant quelques lieds plus bas qui permet au plus lourd chariot de circuler sans retard. Pour emplacement d'une manufacture ou un placement sûr, il n'y a pas de propriété qui offrent d'aussi grandes garanties qu'celles qui font face au fleuve avec le privilège de la batture donnant qual et eau gratis.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'Acquereur, le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 6 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets, lesquels devront être divisés pour satisfaire les parties intéressées, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de son adjudication, 10 pour cent comptant du prix de son enchère devra requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 jan—3 10 17 24 28 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—D'UN—

SPLENDIDE

Emplacement pour Manufacture

Avec privilège de la batture
S'étendant sur la rue Bordeaux du fleuve Mississippi à la rue Water.

Bradish Johnson et al. vs. Stephen Whitney, tuteur et als.

No 38,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, rendu le 13 avril 1893 et sig. le 19 avril 1893 et d'un ordre en date du 14 février 1895, les procédures d'une assemblée de famille le 21 avril 1893, dans l'affaire ci-dessous de la propriété ci-après décrite ; à savoir :

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Water, Bordeaux et Lyons et le fleuve Mississippi, mesurant, conformément au dit plan fait par P. A. D'Hémécourt, en date du 28 janvier 1878, 150 pieds de face à la rue Water sur à peu près 600 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au fleuve Mississippi et tous les droits de la batture et accroissement y ajoutés.

Le chemin de fer Texas & Pacific passe sur la rue Water, et ensemble avec le fleuve lui donne des avantages pour le transport des marchandises ; sur la rue Tchoupitoulas est une nouvelle ligne de chemin de fer qui en convertit maintenant en chemin de fer électrique, donnera des facilités de transfert rapide, la rue Tchoupitoulas est la seule rueJavée avec des pierres carrées en ville jusqu'à l'avenue Napoléon, mesurant quelques lieds plus bas qui permet au plus lourd chariot de circuler sans retard. Pour emplacement d'une manufacture ou un placement sûr, il n'y a pas de propriété qui offrent d'aussi grandes garanties qu'celles qui font face au fleuve avec le privilège de la batture donnant qual et eau gratis.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'Acquereur, le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 6 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets, lesquels devront être divisés pour satisfaire les parties intéressées, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de son adjudication, 10 pour cent comptant du prix de son enchère devra requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 jan—27—3 10 17 24 28 fév

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 44,433, Division D—Mlle Elmira C. Miller et als. vs. Wm. R. Martin, tuteur de la mineure Ella Martin.—Vente partage d'un cottage avec terrain attenant dans le 7me District, près de l'avenue Carrollton et de deux doubles lignes de chars électriques.

A la Bourse des Encanteurs 631 Commune, à midi, le MARDI, 5 mars 1895, en vertu d'un jugement dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, rendu par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16 janvier 1895 et signé le 22 janvier 1895, accessit Me L. Onorato, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Carrollton dans l'îlet No 42 "L", ancien plan, et borné par les rues Troisième, Cambronne, Madison et Zimple ; la dite portion de terre mesure 86 pieds de face rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds et composée des lots Nos 21 et 22 et 26 pieds du lot No 20 d'après un plan dressé par Bringier, voyer, le 1er mars 1836 et déposé au bureau de C. Pons, notaire. Le lot No 22 forme le coin des rues Cambronne et Troisième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication garantis par des billets garantis par hypothèque spéciale, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, réclamations et stipulations pour assurance, frais du notaire contenus actuellement en vente à crédit dans cette ville. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication pour garantir la vente. Actes de vente pardevant C. M. Austin, notaire, aux frais de l'acquéreur. Voyez le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placement d'argent, No 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.

29janv—29—fév—5 12 19 22 26 27 28—mars 1 2 3 4 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété ultrayante et améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Valence et Colisée, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Chestnut et Bordeaux.

Owen Riedy vs Mme Amelia Johnson, femme de Edward Dillon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,302—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 mars 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges y appartenant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, rue Valence, Colisée, Chestnut et Bordeaux, désignés comme les 15 et 16, et mesurant 25 pieds de face à la rue Colisée sur la profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, tout paraîtra plus ou moins par référence au croquis attaché à l'acte ci-dessous mentionné. Étant partie de la propriété acquise par Mme Amelia Dillon par achat de Mme Mary Honemann, d'après un acte passé pardevant Ernest Commagère, notaire, le 27 juillet 1891, dûment enregistré au bureau de Transfert, dans le Livre 140, fol. 172.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

8 fév—8 15 21—mars 1 8 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,

Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers,

S'étendant de la Promenade Carondelet, Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de orcelaine de la Louisiane.

Pour être vendues en huit lots subdivisés.

Succession de Joseph Hernandez.

No 38 841—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 7 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 30 novembre 1894, et d'un autre supplémentaire date du 8 novembre 1894 dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un magnifique résidence en bois,** à deux étages et mansarde, et immense terrain ornemental No 1,275 avenue St Charles, encognure sud-ouest de la rue Bordeaux, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline. La résidence est retirée de quelque distance de la banquette, dont elle est séparée par un vaste passage en Schillinger à une riche barrière en fer ; elle contient de larges verandahs, porche, corridor, salons, librairie, grande salle à manger, office, cave, cuisine, buanderie au rez-de-chaussée. Au premier étage, 1 chambre à coucher, cinq chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans la mansarde et une chambre finie dans la cupole. Dans le fond sont deux chambres à domestiques. L'ornement intérieur est superbe, étant en bois naturel, frises, plafond, marché et tapisserie d'un matériel des plus riches et d'un dessein des plus artistiques.

Dans le fond, sur la rue Carondelet, est une grande écurie en bois à deux étages, ayant de la place pour plusieurs véhicules, trois stalles, mangeoire et chambres pour harnais au rez-de-chaussée et chambre pour cocher, chambre pour fourrage au premier étage. Sur les lieux se trouvent trois massives citernes. Le terrain est immense, comprenant la moitié de l'îlet et il est distribué en allées pour s'y promener, de vastes gazons, d'arbres ombrageux, d'arbrisseaux exotiques et de plantes rares. Le terrain est élevé et mesure, plus ou moins, 129 pieds de face à l'avenue St-Charles, sur une profondeur et facade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 298 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline et borné sur la dite ligne de côté par les propriétés appartenant ou à ant appartenu à Mme Mary C. Wharton et Veuve J. Brownlee, et 115 pieds 10 pouces sur la rue Carondelet.

Elle est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'avenue St-Charles au point de vue de son importante apparence, du superbe fini de son intérieure et de ses grands et beaux terrains. Les chars électriques en font un court et agréable trajet au centre des affaires. Ceux qui désirent une demeure aristocratique et rafinée ne trouveront rien de mieux sur le marché. Ceux qui désirent une demeure aristocratique et rafinée ne trouveront rien de mieux sur le marché. Il faut se procurer une carte d'admission des encanteurs pour pouvoir visiter les lieux.

2° **Les splendides sites manufacturiers,** seront vendus subdivisés, comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois et fer galvanisé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Rocheblave et Dorgenois. Le terrain est décrit comme huit certains lots de terre, qui seront vendus séparément, désignés par les Nos 173, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200 d'après un plan dressé par C. A. de Armas, voyer daté le 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire, lesquels dits lots de terre se touchent l'un l'autre et mesurent en usage américaine, comme suit : les lots 176 et 177 se touchent et touchent dans le fond les lots 199 et 200 et mesurent chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 199 et 200 se touchent et mesurent chaque 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit : le lot No 199 : 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du côté de la rue Dorgenois, du lot No 198 et le lot 200, de 243 pieds 4 pouces 6 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 199 et de 237 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 201 vers la rue Rocheblave. Les lots 178 et 179 se touchent et touchent dans le fond aux lots Nos 197 et 198, ayant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots 197 et 198 mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit : Le lot 197—249 pieds 1 pouce 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et le lot No 198, 246 pieds 2 pouces 5 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot 197, et 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur celle qui le sépare sur le côté vers la rue Rocheblave du lot No 199, formant un total de fage de sur la Promenade Carondelet de 148 pieds, sur la rue St-Pierre de 148 pieds par 414 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 402 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Un des meilleurs emplacements dans le Deuxième District comme site pour fabrique, commandant les privilèges de l'eau et le trafic du Canal du Vieux Bassin. Il est près de la rue Broad et possède une ligne de chars sur la rue St-Pierre.

Conditions. — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final ; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de pro ès pour forcer la collection des billets ; les améliorations doivent être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou aux porteur des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication ; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Voorhies, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

2 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUPERBES PLACEMENTS

—ET—

Grand Emplacement.

AVANTAGEUSEMENT LOUES

LE MAGNIFIQUE

MAGASIN EN BRIQUES,

A QUATRE ETAGES,

No 121 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune,

En parfait état ; ayant un bail de :

$4,800 par an.

Connu comme le Pickwich Café.

Une des propriétés de choix de la ville.

LA SOLIDE RESIDENCE

—ET—

MAGASIN EN BRIQUES

A deux étages, et mansarde,

No 1,147 Rue Royale,

Encognure S. O. de la rue de l'Hôpital.

LE MAGASIN

Et Résidence en Briques,

A UN ÉTAGE,

Nos 1,001, 1,003 et 1,005

RUE ROYALE,

Encognure N. O. de la rue St-Philippe.

L'emplacement pour affaires, déjà établi No 1,007 rue Royale.

—ET—

LA BATISSE EN BOIS,

A UN ÉTAGE,

Aux encognures des rues Claiborne, Promenade Carondelet et St-Pierre.

Succession d'Adrien Cassard

No 44,130—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, 138 (ancien No 14) rue Carondelet—JEUDI, le 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 février 1895, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un magnifique magasin en briques,** à quatre étages, d'architecture moderne No 121 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune ; le lot de terrain mesure 32 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Carondelet, devant être pris à partir de 63 pieds 1 pouce 2 lignes de la rue du Canal, sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, le tout d'après un devis fait par L. H. Pilie, ancien voyer de cette ville, en date du 21 juin 1882, annexé à un acte de vente pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville en date du 28 juin 1882. La bâtisse est solidement construite avec une jolie façade, plafonds élevés et bien aéré. Il est à quelques pas de la rue du Canal, à côté du magnifique nouvel Hôtel Pickwick et presque de rue en rue, et à proximité des deux constructions faites sur le point le plus élevé sur la rue Carondelet. Il est de meilleur placement sur le marché et sa stabilité ne peut être mise en doute, car aucune autre partie de cette ville n'a montrée semblable solidité et propres, plus dans le voisinage immédiat. Cette propriété augmentera de valeur d'année en année, par conséquent le capitaliste se procurera comme placement tout ce que l'on puisse désirer de mieux. Du bon intérêt, sécurité et hausse. Sujette à un bail ci-dessus à raison de $4,800.00 par an, expirant le 30 septembre 1904. Toutes les réparations devant être faites par le locataire et il doit se procurer de l'eau à ses propres frais.

2° **La solide résidence et magasin en** briques à deux étages et mansarde No 1,141 rue Royale encognure S. O. de la rue de l'Hôpital, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Ursulines et Hôpital, contenant un magasin et deux chambres au rez-de-chaussée et six chambres au premier étage ; cour mesurant 50 pieds en cour.

Le lot de terre mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 103 pieds 11 pouces et face à la rue Hôpital. Loué à raison de $480 par an. Bien situé pour un placement sûr et productif.

3° **Le magasin en briques à un étage** bien bâti, deux étages dans le fond, Nos 1001, 1003 et 1005 rue Royale, coin nord-ouest de la rue St-Philippe, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, St-Philippe et Ursulines, ayant magasin et plusieurs chambres. Le lot de terre mesure 54 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 61 pieds 10 pouces 3 lignes et face à la rue St Philippe, conformément à un plan de voyer fait par C. G. Del Isle, député voyer de ville, en date du 7 février 1895 ; un placement sûr.

4° **Emplacement désirable pour affaire,** No 1,007 rue Royale, comprenant une bâtisse en bois pour entrepreneur de pompes funèbres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, St Philippe et Ursulines ; le terrain mesure 41 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur 61 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, conformément au susdit plan, fait par De l'Isle. Un des meilleurs emplacements dans le Deuxième District pour affaires semblables, pour celui qui procurera un emplacement productif.

Les propriétés troisièmement et quatrièmement décrites seront vendues ensemble.

5° **Une bâtisse en bois à un étage** dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny et St-Pierre et la Promenade Carondelet. Le lot de terre mesure 181 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet, 64 pieds 8 pouces de profondeur et de face à la rue St-Pierre, 36 pieds 10 pouces de profondeur et de face à la Promenade Carondelet, et 186 pieds 7 pouces dans le fond sur une ligne oblique s'étendant de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet, commandant le trafic de ce grand centre commercial et est à la jonction de la rue Claiborne ; c'est la plus importante localité sur le canal, soit pour affaires ou pour un placement sûr et productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection desdite billets, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des dite billets ; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de leur adjudication ; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis du montant de leur enchère au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 fév—10 17 24—mars 3 10 14

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R

Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers

J. S. LANDRY,
Surintendant.

55 oct—ann xp dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

TROIS SPLENDIDES MORCEAUX DE TERRE BIEN AMELIORES,

AVANTAGEUSEMENT LOUES

Connus comme la propriété De Gruy sur le fleuve Mississipi, paroisse Jefferson.

Environ à mi-chemin entre les bacs de la rue Jackson et l'avenue de la Louisiane.

Mme Marie De Gruy, femme de Henry A. Harvey, et als.

Versus

Mme Isaure De Gruy, femme de Camille B. Charbonnier.

No 137—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet.—JEUDI, 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, ville de la Nouvelle-Orléans. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Eulo Rost, juge de la dite Cour, rendu et signé le 26 janvier 1895, et d'un accord entre les parties intéressées signé le 6 février 1895, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain morceau de terre,** situé dans la Paroisse de Jefferson, sur la rive droite de la fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de l'église de la Cathédrale St-Louis, dans la Nouvelle-Orléans, mesurant un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur quarante-six arpents de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins, et borné de front par le dit fleuve et les lignes ci-en bas par des terres sur lesquelles sont situés le moulin à scie de F. Gerdère, sur les lignes d'en haut par des terres occupées par Villars, et sur le fond par une ligne courant parallèle à et étant à trente pieds du Canal connu comme le Canal Gardère et se jetant dans le Bayou Washe, le tout d'après le plan dressé par C. A. De Armas architecte, le 10me jour de mars 1853 et déposé dans le bureau de Wm L. Landridge, greffier et notaire exofficio pour la dite paroisse Jefferson, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Les améliorations comprennent un cottage en briques à un étage, contenant de larges galeries et 8 chambres, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, ayant 4 chambres, grande écurie et 6 cabines ; sujette à des beaux ci-dessus s'élevant à —— par an.

2° **Un certain morceau de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et dépendances y appartenant situé dans ladite Paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis le Quatrième district de cette ville, contenant soixante-quatre arpents et demi d'étendue superficielle et mesurant en mesure française, cent trente quatre pieds dix pouces sur lignes de face à la rivière sur une première profondeur de quarante arpents et cent cinquante pieds entre lignes divergentes et une largeur dans le fond de trois cent quatre-vingt onze pieds onze pouces sur lignes ; aussi une bande de terre d'une forme irregulière formant la deuxième profondeur du dit morceau de terre, ayant dix-neuf arpents d'étendue superficielle et mesurant mesure française, cent quatre-vingt onze pieds onze pouces six lignes de large sur la ligne du fond de la première profondeur ; quinze arpents de profondeur sur le côté de la propriété Ces vendeurs et quinze arpents et demi sur l'autre côté qui est borné par le Canal Gardère. Le tout selon un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, daté, voyez ce cette ville le quatrième jour d'octobre 1856. Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant six chambres.

3° **Un certain morceau de terre,** situé dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis le quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre B sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, ingénieur, le quatrième jour d'octobre 1856 et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Bouchonneau, ancien notaire, le 25 mai 1857, en la ville de Orléans, le 25me jour d'octobre 1856, le dit morceau de terre mesurant en mesure française cent trente quatre pieds dix pouces et six lignes de front sur la rive droite du fleuve et environ quatre-huit arpents plus ou moins entre lignes divergentes, à une profondeur d'environ quarante et un arpents, ou il a une largeur de trois cents quatre vingt onze pieds onze pouces et environ trente arpents de une deuxième profondeur de dix-sept arpents plus ou moins en ce les lignes de clôture, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de celle-ci y appartenant, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant.

Lot No 1, forme le coin des rues Derbigny et Bons de deux étages, contenant magasin et 11 chambres et un entrepôt en bas, et mesurant en mesure française et mesure 31 pieds 9 pouces de face rue Derbigny, 26 pieds 6 pouces et 7 lignes à l'arrière, 98 pieds 4 pouces rue Moliponne, 26 pieds 6 pouces 8 lignes sur la ligne civisant le Premier et Deuxième District et 140 pieds sur la ligne du lot No 2.

Les lots Nos 2 à 7 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et forment le coin des rues Derbigny et Tonnelier.

Le lot No 8 mesure 31 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Thalie, 32 pieds 2 pouces et 6 lignes en arrière, sur une profondeur de 211 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 9 et 218 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté près de la rue Roman.

Les lots Nos 10 à 14 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 15 mesure 15 pieds et 6 pouces de face à la rue Roman, 43 pieds 9 pouces 3 lignes en arrière sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne du lot No 14 et 123 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui sépare le Premier du Quatrième District.

Le lot No 16 mesure 31 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Thalie, 32 pieds 2 pouces et 6 lignes en arrière, sur une profondeur de 211 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 17 et 218 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté près de la rue Roman.

Les lots Nos 18 à 24 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les lots Nos 25 à 31 inclusivement, situés dans l'îlet No 707 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Clark Génois, Palmyre et Gasquet, d'après un plan dressé par Jas. N. B. De Pouilly, 22 mars 1870, les dits lots mesurent comme suit : Le lot No 5 mesure 34 pieds 7 pouces de face rue Gasquet, sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 6 mesure 34 pieds 7 pouces de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 7 forme le coin des rues Gasquet et Clark. Les lots Nos 9 et 10 mesurent chacun 34 pieds 6 pouces 6 lignes de face rue Clarke, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesure 34 pieds 6 pouces 1 ligne de face rue Clarke, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les lots Nos 12 à 13 mesurent, chacun, 34 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 12 forme le coin des rues Palmyre et Clarke.

Le lot No 14 mesure 34 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 15 mesure 34 pieds 7 pouces de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

3. **Cinq certains lots de terre,** numérotés de 7 à 11, inclusivement, dans l'îlet No 547, dans le Premier District de cette ville, bornés par les rues Perdido, Tonti Gravier et Miro. Les dits lots se touchent et mesurent, chacun, 27 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No 11 forme le coin des rues Tonti et Perdido.

5° **Deux certains lots de terre** Nos 12 et 13 dans l'îlet No 664 dans le Premier district de cette ville, borné par la rue Rendon, l'avenue Tolanie, les rues Lopez et Gravier. Lesdits lots mesurent chaque 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

6° **Un certain lot de terre** désigné par le No 27 dans l'îlet No 625 dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Gayoso, Dupré, Gravier et Perdido. Ledit lot mesure 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur et face de 120 pieds à la rue Dupré, formant le coin des rues Gravier et Dupré.

7° **Un certain morceau de terre,** désigné comme une allée dans l'îlet No 600 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Poydras, Perdido, Broad et White. Ladite allée mesure 20 pieds de face sur les deux rues Perdido et Gravier, sur 145 pieds 11 pouces et 6 lignes, traversant l'îlet de la rue Perdido à Gravier. Tous les mesurements plus ou moins.

Conditions de la vente.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ; la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèques et lien du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant G. La Pice, notaire.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 à date

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNNONCE JUDICIAIRE.

MAISON A DEUX ÉTAGES

Dans le Cinquième District,

No 45 rue Chestnut, entre Alix et Peter.

A L'ENCHERE.

SUCCESSION DE JOHN HUGHES.

No 34,962—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 7 de mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, et Camp, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 1er février 1895, il sera vendu, à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de morceau de terre avec toutes les droits et privilèges y appartenant dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement connu comme Algier, sur le côté droit du fleuve Mississipi, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Valloite, (anciennement Gosslin), Alix et Peter, mesurant plus ou moins 45 pieds 9 pouces de face rue Chestnut sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 7 lignes. Ladite portion de terre est située sur la dite rue Chestnut à une distance de 60 pieds 6 pouces de la rue Peter, et est composé du lot No 3 et les portions des lots Nos 2 et 4 touchant de l'îlet No 3 de la propriété Belleville. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent de la bâtisse en bois à deux étages connue comme No 45 rue Chestnut, retirée de la rue contenant 14 chambres. Rapportant un bon loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ; la balance à un crédit de un et deux ans en billets de